

Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques, de William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset, Paris, Presses universitaires de France, 2008, 180 p.

Élodie Wipf

Volume 28, Number 2, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038084ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038084ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Wipf, É. (2009). Review of [*Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, de William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset, Paris, Presses universitaires de France, 2008, 180 p.] *Politique et Sociétés*, 28(2), 186–190. <https://doi.org/10.7202/038084ar>

pouvoir du local dans son nouveau rapport de force avec le centre. Le cas de la filière du canard dans le Périgord illustre assez bien l'importance sociale et politique de ces productions et de ces pouvoirs économiques qui, malgré la mondialisation, ne peuvent tout simplement pas être délocalisés. Le contrôle des appellations régionales est certainement un de ces nouveaux pouvoirs économiques et politiques du local.

Enfin, la quatrième partie rassemble un florilège de textes qui soulèvent des enjeux démocratiques découlant directement des bouleversements des règles du jeu. Sur le plan politique, les auteurs abondent dans le sens d'un constat teinté de scepticisme. À ce propos Éric Kerrouche estime notamment que les nouveaux espaces démocratiques seraient beaucoup trop marqués par des logiques gestionnaires et « victimes de la fragmentation des espaces de gouvernement et de décision » (p. 422). Le local serait ainsi mis au défi de trouver sa place dans cette nouvelle configuration d'échelle et, ce faisant, de réévaluer le type et le style de rapports tissés auprès des citoyens.

Au final, cette approche est originale en ce qu'elle facilite la construction d'une argumentation qui est destinée à mettre en pièce le prêt-à-penser théorique voulant que les institutions étatiques, victimes de la mondialisation, soient désormais impotentes (p. 2-3). Les auteurs abondent dans le sens des thèses américaines du *rescaling* et d'une perspective « multiscalaire » de la gouvernance qui insistent sur l'interdépendance et l'imbrication des échelons politiques national, supranational et local. Ainsi, les réformes des administrations locales en France et au Québec seraient tributaires des stratégies de recomposition de l'État. Selon toute vraisemblance, les textes réunis parviennent effectivement à produire un réexamen très nuancé des liens entre les processus de la mondialisation et les mutations du local.

Jonathan Paquette
Université Laurentienne

Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques

de William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset, Paris, Presses universitaires de France, 2008, 180 p.

Le « quartier », au sens sociogéographique, est une partie de la ville qui a une morphologie sociale particulière et une certaine unité. Le « quartier » a une signification en matière sportive ; au sens ethnologique, c'est un espace investi par des individus qui, par leurs pratiques et leurs rites, délimitent un territoire ou un microterritoire sportif. En France, les banlieues et les quartiers ont fait

l'objet d'une sur-médiatisation lors des « émeutes urbaines » de novembre 2005. William Gasparini et Gilles Veille-Marchiset insistent sur la nécessité de ne pas réduire les factures territoriales à une opposition mécanique entre « quartiers difficiles » et de privilégier une conception de la banlieue comme « la traduction géographique de la relégation ou l'exclusion sociale des classes populaires » (p. 41). Victime d'un manque de transversalité et de communication interservices dans les collectivités, le sport est encore trop souvent appréhendé de manière univoque par les politiques publiques.

Comment parvenir à élaborer des projets sportifs éducatifs et intégratifs pour les territoires et les acteurs de ces territoires ? Une interrogation qui appelle une réflexion de fond sur le rôle que peut jouer le sport dans l'interface entre les pouvoirs publics et la construction du lien social et du développement culturel dans les quartiers depuis une vingtaine d'années.

Les auteurs proposent une fine analyse de matériaux empiriques issus d'observations ethnographiques et d'entretiens réalisés sur deux communes françaises (Besançon et Strasbourg). La richesse de ces matériaux montre une fois de plus que le sociologue est loin d'être l'homme – ou la femme – de bureau qui observe la société sans prendre la peine de se rendre sur le terrain. C'est à ce titre que W. Gasparini et G. Veille-Marchiset qualifient leur approche de « sociopolitique ancrée dans le local ».

Cette contribution se fonde sur une triple analyse. Celle des pratiques sociales d'abord, mais aussi une analyse des dispositifs publics et des représentations quant aux fonctions sociales, assignées ou réelles, du sport. Les « dispositifs d'intégration » renvoient aux initiatives de politique publique visant à intégrer par le sport les populations défavorisées. En posant la question des ambiguïtés du sport comme outil d'intégration, les auteurs proposent de remettre en perspective ces dispositifs comme réponses aux transformations du lien social dans les quartiers populaires et d'en évaluer l'efficacité au regard des expériences menées tant par la sphère associative que par les collectivités territoriales (en France, cette notion renvoie aux différents échelons administratifs : État, régions, départements, communes, communautés de communes).

Le premier chapitre de l'ouvrage est introduit par un recadrage des notions et des catégorisations existantes dans les recherches relatives à l'intégration par le sport. Passant par une revue de la littérature et des activités scientifiques qui ont abordé la question de l'intégration par le sport dans la dernière décennie, la question des modalités de pratiques sportives dans les quartiers populaires est ensuite posée. En mettant en relation le sport et la morphologie des quartiers populaires, l'analyse fait ressortir la réorganisation sociale des espaces urbains comme l'un des facteurs explicatifs des transformations du « sport populaire ». W. Gasparini et G. Veille-Marchiset soulignent aussi des tendances qui perdurent, dont une sous-pratique par rapport à la moyenne nationale, en particulier concernant les femmes et les jeunes filles, et la persistance d'une distinction sociale des pratiques sportives, même dans les sports « de glisse » (planche à neige) et les sports « de rue » (planche à roulettes), majoritairement pratiqués par les enfants ou les jeunes issus des classes supérieures.

C'est ensuite une autre genèse qui est offerte au lecteur, celle des espaces urbains ; les auteurs restituent un historique de la politique de la ville¹ des années 1950 à nos jours. Ils poursuivent l'analyse par une entrée par les territoires urbains et infra-urbains que sont, depuis 1996, les « zones urbaines sensibles » (ZUS)² où les décideurs territoriaux ont progressivement expérimenté l'usage du sport dans leurs dispositifs d'action publique. Les dispositions législatives relatives au sport adoptées au cours des années 1980 et 1990 sont caractéristiques de cette réaffirmation de l'État-providence, prescripteur et prestataire grâce aux subventions qu'il verse et aux réglementations qu'il émet. La décennie 1990 marque également les balbutiements des premières politiques sociales sportives où l'insertion a progressivement recours au sport comme l'un des remèdes miracles à la délinquance (p. 55).

Une fois ces cadres théorique et sémantique posés, le deuxième chapitre (p. 59) se concentre sur les pratiques sportives dans les quartiers populaires – sports autoorganisés et sports institutionnalisés – et met en relief les principes qui opposent et relient des pratiques sportives proposées par une diversité d'associations sportives dans les quartiers. Les auteurs proposent une typologie de ces structures offrant des pratiques sportives et assurant un certain lien social entre les sportifs de quartier. Se basant sur l'exemple Strasbourgeois, W. Gasparini et G. Vieille-Marchiset identifient les transformations du sport associatif dans les quartiers populaires qui apparaissent en France dans les années 1980 et questionnent la fonction d'intégration sociale du club sportif, en insistant sur la possibilité d'une contribution du sport à l'apprentissage de la citoyenneté, à la condition qu'existent également dialogue, interaction et participation citoyenne.

Cependant, la pratique sportive dans les banlieues ne se résume pas aux clubs sportifs. L'autoorganisation est un mode de pratique qui concerne près de 40 % des individus de 18 à 65 ans. Les auteurs replacent ce constat dans le contexte des banlieues, où, là aussi, c'est la pratique informelle qui domine (p. 87). Les pratiques traditionnelles sont réinterprétées et pratiquées dans des « espaces sportifs ouverts³ » caractérisés par trois générations (années 1960, 1990 et fin des années 1990). Concernant les pratiquants, W. Gasparini et G. Vieille-Marchiset offrent un éclairage sur les caractéristiques structurantes de la pratique sportive hors institution. Le compromis de la double affiliation (p. 92) est à ce titre très intéressant pour comprendre le fonctionnement des pratiquants autoorganisés. Ils

-
1. William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset abordent de manière novatrice les sports, les politiques sportives et les quartiers par l'entrée historique. Cette focale rarement adoptée permet de recontextualiser les quartiers dans l'histoire de la ville et du sport et, plus particulièrement, celle des clubs sportifs.
 2. On compte un peu moins de 650 communes françaises qui ont au moins un quartier classé dans un dispositif de la politique de la ville.
 3. Équipements sportifs ouverts, attractifs, sécurisés : 1) espaces sportifs attribués pour le sport à l'école ; 2) espaces construits dans une optique d'animation sociale ; 3) espaces multisports construits pour répondre à une demande informelle de loisirs de proximité et de qualité.

invitent par ailleurs à envisager un « agir commun⁴ » sous-tendu par des projets (tournois, déplacements, équipements) plus que par l'appartenance à une association. Cette participation des jeunes sportifs de rue au renouvellement d'une forme de démocratie directe par la constitution de « nouveaux espaces d'intervention politique⁵ » est révélatrice de la diversité des modes d'entrée en « citoyenneté sportive » (p. 102) qui devrait inciter les pouvoirs publics à repenser globalement les politiques sportives des quartiers.

Le dernier chapitre retrace l'histoire de l'entrée des dispositifs d'intégration par le sport dans les politiques publiques. Ce chapitre évoque également les résistances des pouvoirs publics à utiliser ces dispositifs, dont l'efficacité était encore sous-estimée. De l'émergence de l'utilisation du sport comme outil de développement social dans le champ de la jeunesse et des sports grâce à la création de la politique de la ville (p. 106), passant par l'intervention renouvelée et renforcée de l'État à l'égard des zones et des quartiers sensibles, W. Gasparini et G. Veille-Marchiset retracent l'histoire de l'intervention des collectivités territoriales dans le domaine du sport social dans les quartiers. Intrinsèquement liée à la décentralisation dont découle l'essor des logiques de territorialisation et de contractualisation françaises, cette implication s'observe particulièrement à l'échelle locale dans le cadre de la politique de la ville⁶, niveau où les auteurs soulignent l'importance des associations comme relais des politiques publiques et des contrats de ville. Ils soulignent parallèlement les problèmes pour lesquels les politiques de sport social ne parviennent pas à trouver de solution. En prenant l'exemple de Strasbourg, les auteurs expliquent que la progressive professionnalisation des dispositifs d'insertion par le sport a élevé le niveau de qualification, modifiant par là « la base initiale de recrutement social » (p. 146). La faible pérennité des contrats aidés et le manque de compétences dans le champ de la médiation sociale constituent également des limites de l'action publique.

La contribution des auteurs dépasse l'unique champ des politiques d'intégration par le sport ; elle renvoie aux problématiques plus générales rencontrées par l'action publique contemporaine, aux processus d'association des citoyens à la décision, à l'efficacité des politiques publiques et à leur adéquation avec des territoires disparates et aux attentes individuelles et collectives. Alors que les croyances collectives continuent à considérer le sport tout à la fois comme un outil de pacification sociale et urbaine, un moyen d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre le chômage, William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset suggèrent de « cesser de croire au sport comme remède politique ultime et exclusif aux difficultés sociales croissantes qui accompagnent le

-
4. Hannah Arendt, 1983, *Condition de l'homme moderne*, trad. Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Agora les classiques ».
 5. Anne Muxel, 1996, *Les Jeunes et la politique*, Paris, Hachette, coll. « Questions de politique ».
 6. Voir à ce sujet : Alain Faure, Jean-Philippe Leresche, Pierre Muller et Stéphane Nahrath, 2007, *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques ».

délitement de l'État social depuis les années 1970 ». Ils montrent que le sport comme outil de développement social s'intègre dans une dynamique de compensation face aux excès du libéralisme économique (p. 153). Ils démontrent finalement que les modalités d'intervention publique aboutissent bien souvent à des dispositifs inadaptés, faute de moyens suffisants, et amènent les acteurs à bricoler des méthodes d'intervention alors que l'urgence relève, entre autres, de la formation des professionnels de l'insertion par le sport. Se doter d'éléments d'évaluation, avoir une approche critique et créer des outils d'aide à la décision, telles sont quelques-unes des actions préconisées par la sociologie du sport dans les quartiers populaires pour les acteurs locaux.

Élodie Wipf

Équipe d'accueil en sciences du sport (EA 1342), Université de Strasbourg (France)

Institut des sciences du sport (ISSEP), Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne (Suisse)

La société décente

d'Avishai Margalit, traduit par François Billard et Lucien D'Azay, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2007, 280 p.

Paru à l'origine aux éditions Climats il y a dix ans, *La société décente* du philosophe israélien Avishai Margalit vient de connaître une réédition chez Champs/Flammarion. L'ouvrage avance pour l'essentiel un terreau éthico-normatif dans lequel prendrait racine un nouveau paramétrage du fonctionnement des institutions étatiques. Bien qu'il ne revendique en aucun endroit de l'ouvrage son appartenance au courant communautarien, Avishai Margalit, ami déclaré du grand théoricien Michael Walzer, conçoit et prône une architectonique qui révèle une flagrante proximité de pensée avec les idées maîtresses du communautarisme. Les deux premiers chapitres de l'essai posent pour l'essentiel les jalons théoriques et conceptuels sur lesquels s'appuie une axiologie pratique vouée à traiter précisément du fonctionnement et du caractère des institutions. Dès l'introduction de l'ouvrage, la société décente est annoncée comme « une société dont les institutions n'humilient pas les gens » (p. 13). Pourtant, ce sont à la fois le concept d'humiliation en tant que tel et la notion d'institution qui posent problème dans semblable définition, ou plus exactement leur congruence systématique supposée, l'articulation syntagmatique entre « humiliation » et « institutions ». De telles incertitudes analytiques viennent en grande partie invalider la vocation empirique du concept. La société dite « décente », dont A. Margalit affirme l'incompatibilité avec le fonctionnement